Mise en ligne : 10 décembre 2016.
Dernière modification : 19 mai 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE GÉNÉRALE SANGHA-LIKOUALA

filiale de la Compagnie forestière Sangha-Oubangui.
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/CFSO.pdf

Société anon., 15 mars 1929.

Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

COMPAGNIE GÉNÉRALE SANGHA-LIKOUALA
Société anonyme au capital de 6.000.000 de fr.
divisé en 60.000 actions de 100 fr.
Statuts déposés chez Me Dubost, notaire à Paris

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'A.E.F.* du 15 août 1931

Siège social à Brazzaville
PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR
La présente part bénéficiaire fait partie de la société civile des porteurs de parts bénéficiaires
de la société anonyme dite Sangha-Likouala
Un administrateur : Jean Weber
Un administrateur : René Wiart

Paris, le 1er août 1931
Ìmp. Lafayette (S.K.), 5, Cité Trévise, Paris

Les conseillers du commerce extérieur
(*L'Expansion commerciale de la France*, mars 1930)

WIART (René),administrateur délégué de la Compagnie générale Sangha Likouala..

AEC 1931/417 *ter* — Cie générale Sangha-Likouala (C.G.S.L.)[1]
Bureau en France : 5, rue de La-Rochefoucauld, Paris 9e.
Conseil. — MM. Jean Weber [2], présid. ; René Wiart, admin.-dél. ; Jules Coulon, René Caron, Raoul Nénard.

Sangha-Likouala (Cie générale)(S.)
(*Les Annales coloniales*, 10 février 1931)

L'assemblée a approuvé les comptes du premier exercice clos le 30 juin. Perte : 156.977 francs, bénéfices brut d'exploitation : 75.826 francs ayant été absorbé et au delà par les amortissements.

Les Assemblées
Compagnie générale de Sangha-Likouala
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 mars 1932)

Approbation des comptes de 1930-31 se soldant par une perte de 349.561 fr. contre 156.977 fr. en 1929-30.

Résultat d'exercice
Compagnie générale de Sangha-Likouala
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 mai 1934)

Perte au 30 juin 1933 : 302.125 fr. Solde déficitaire total : 1.139.955 fr. Le nombre des administrateurs a été porte de 6 à 8.

Résultat d'exercice
Compagnie générale de Sangha-Likouala
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 22 décembre 1934)

---

[1] Archives Serge Volper.
2 Jean Weber (1873-1940) : directeur général (février 1913), administrateur-directeur général (déc. 1913), puis président (1923) de la Cie forestière Sangha-Oubangui. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/CFSO.pdf

Bénéfice d'exploitation au 30 juin 1934 : 19.000 fr. environ contre 20.780 fr. Perte nette : 299.000 fr. contre 302.126 fr.

A.G.E.
(*Le Journal des finances*, 7 juin 1935)

COMPAGNIE GÉNÉRALE SANGHA-LIKOUALA. — Le 28 juin, 11 h., à Paris, 5, rue de La-Rochefoucauld : réduction du capital.

Résultat d'exercice
Compagnie générale de Sangha-Likouala
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 décembre 1935)

L'exercice au 30 juin 1935 se solde par un bénéfice d'exploitation de près de 200.000 fr. contre 19.799 fr. Après un prélèvement pour les intérêts et amortissements, le compte de profits et pertes laisse apparaître une nouvelle perte.

AEC 1937/418 — Cie générale Sangha-Likouala (C.G.S.L.),
BRAZZAVILLE(Moyen-Congo).
Bureau en France : 5, rue de La-Rochefoucauld, PARIS (9e).
Tél. : Trinité 32-73 et 32-74. — Télég. : Sanlikoua-Paris. — -© : Cogef Lugagne. — R.C. Brazzaville 6.
Capital. — Société anon. fondée le 15 mars 1929, 5 millions de fr. en 50.000 actions de 100 fr. dont 7.500 d'apport attribuées à la société Coulon et Wiart et 12.500 à la Cie forestière Sangha-Oubangui. — Parts : 12.000 attribuées aux apporteurs. MM. Coulon et Wiart ont apporté notamment leurs factoreries de la Basse-Sangha, de Bania, Berbérati et Carnot, une plantation à Berbérati (150 ha. dont 75 ha. en caféiers), une huilerie mécanique, etc. La Cie forestière Sangha-Oubangui a apporté ses factoreries de Boyenghé, Ikelemba, Ouesso, Bomassa, Carnot, ses transports fluviaux au départ de Brazzaville, etc.
Objet. — Commerce d'importation et d'exportation au Moyen-Congo. — Transports fluviaux. — Scierie mécanique. — Plantations de caféiers et de cacaoyers.
Exp. — Peaux, caoutchouc, ivoire.
Imp. — Alimentation, articles de traite.
Conseil. — MM. Jean Weber, présid. ; René Wiart, admin.-dél. ; Jules Coulon, René Caron, Henri Molinié, Raoul Nénard, Georges Vaille.

A.G.O.
(*Le Journal des finances*, 23 avril 1937)

SANGHA-LIKOUALA. — Le 28/5/37, 11 h., Paris, 5, rue La-Rochefoucauld.

REPRISE EN 1937 PAR LA SCOA,
LA CCSO CÈDE SA PARTICIPATION DANS LA SANGHA-LIKOUALA

RETOUR
(*L'Étoile de l'AEF*, 17 avril 1937)

C'est toujours avec une certaine satisfaction que l'on voit revenir en Afrique un vieux de la vieille qui a connu l'époque héroïque des années de pénétration et de difficultés sans nombre.

Rentré depuis huit ans déjà, M. Dufont avait tenté sa chance en France mais la nostalgie de l'Afrique a fini par le gagner et il vient de nous revenir par le dernier courrier.

Ancien directeur de la Société N'Kémé-N'Kéni et de l'Inferfina à Bangui, M. Dufont, accompagné de sa charmante femme, va reprendre la direction de la Cie générale Sangha Likouala à Ouesso, en remplacement de M. Pottier qui rentre en congé.

Nous souhaitons à ce sympathique ménage un excellent séjour à la colonie.

Compagnie générale Sangha-Likouala
(*La Journée industrielle*, 30 mai 1937)

L'assemblée ordinaire, tenue le 28 mai, a approuvé les comptes de l'exercice au 30 juin, faisant ressortir une perte de 49.699 francs.

Sangha-Likouala
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 1er février 1938)

Les comptes au 30 juin 1937 se soldent par un bénéfice net de 58.321 fr. qui ira réduire d'autant la perte antérieure totale, atteignant 1.147.795 francs.

Compagnie générale de Sangha Likouala.
(*L'Œuvre*, 1er octobre 1938

L'exercice au 30 juin 1937 se solde par un bénéfice d'exploitation de 704.273 fr. contre 279.300 fr. Après prélèvement pour les intérêts et amortissements, le compte profits et pertes se soldera par un bénéfice dont le montant n'est pas encore établi, contre une perte de 49.699 fr. Ce solde bénéficiaire viendra en déduction de la perte totale, qui atteint 1.147.795 fr.

Ordre du Nichan-el-Anouar
(*Bulletin officiel du Ministère des colonies*, janvier 1938)

Chevalier

Colin (Charles), agent de la Compagnie générale Sangha Likouala.

COMPAGNIE COMMERCIALE SANGHA-OUBANGUI
(*Le Journal des débats*, 1er octobre 1938
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Comm._Sangha_Oubangui.pdf

L'assemblée générale tenue le 27 septembre a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1938, qui font apparaître une perte de 34.731 francs.

Le rapport signale que ce résultat est dû essentiellement à un amortissement de 250.000 francs, que la société a pratiqué sur le portefeuille-titres, en ramenant la valeur des 10.000 actions Compagnie générale Sangha-Likouala qu'elle possède, de 50 à 25 fr. par titre, prix auquel la société trouverait la possibilité de les vendre postérieurement à la clôture de l'exercice. Le conseil a considéré qu'il y avait avantage à faire cesser, même au prix de ce sacrifice, une immobilisation improductive et sans intérêt pour ses affaires.

……

Compagnie générale de Sangha Likouala.
(*L'Œuvre*, 19 janvier 1939

L'exercice au 30 juin 1938 se solde par un bénéfice d'exploitation de 705.210 fr. contre 704,000 fr. pour l'exercice précédent. Après affectation de 434.735 fr. aux amortissements, le bénéfice net, soit 139.893 francs, sera porté en déduction de la perte antérieure qui sera ainsi ramenée à 949.581 francs.

DANS L'ORBITE DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE AFRICAINE
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Ste_immobiliere+financ._afr.pdf

AEC 1951-471 — Cie générale Sangha-Likouala (C.G.S.L.), BRAZZAVILLE (Moyen-Congo).

Correspondant à PARIS : Cie d`exploit. commerciales africaines, 32, rue La-Boétie (8e).

Capital. — Société anon., fondée le 15 mars 1929, 35 millions de fr. C. F. A. en 350.000 act. de 100 fr. Parts bénf. : 12.000.

Objet. — Transports fluviaux. — Commerce d'importation et d'exportation au Moyen-Congo. — Scierie mécanique. — Huilerie. — Commerce de véhicules automobiles et accessoires [sous-agence Ford].

Exp. — Peaux, caoutchouc, ivoire.

Imp. — Alimentation, articles de traite, automobiles.

Conseil. — MM. Max Lavril [3], présid. dél. ; Jules Coulon, Jacques-Robert Joubert [SIFA], Raoul Nénard [La Holding coloniale], Gérald Gervot [BAO], Cie forestière Sangha-Oubangui [CFSO].

1952 : flottille reprise par la CGTA (Jean Suret-Canale, *Afrique noire occidentale et centrale 1945-1960*, p. 190).
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/CGTA.pdf

---

[3] Max Lavril (1895-1981) : directeur général de la Banque commerciale africaine. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/BCA_1924-1963.pdf

Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

COMPAGNIE GÉNÉRALE SANGHA-LIKOUALA
C.G.S.L.
Société anonyme au capital de 35.000.000 de francs C.F.A.
divisé en 14.000 actions de 2.500 fr. C.F.A. chacune

Statuts déposés en l'étude Me Dubost, notaire à Paris, le 6 mars 1929

Siège social à Brazzaville
Registre du commerce : Brazzaville n° 6 B

ACTION DE 2.500 fr. C.F.A. AU PORTEUR
entièrement libérée
Le président du conseil d'administration) : Max Lavril
Par délégation du conseil d'administration : ?
Imp. de la Banque et des Cies d'assurance, Paris